



# VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2020

Date de convocation  
18/09/2020

### Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27  
Présents : 20  
Absents : 7  
Absents représentés : 5  
VOTANTS : 25

### Secrétaire de séance :

M. Jérôme LENOIR

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente minutes, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle des fêtes communale, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,  
M. Jérôme LENOIR, Mme Corinne TIQUET, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS, Mme Valérie GOURITEN, et M. Sébastien DERACHE, Adjoints au Maire,  
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS, M. Michel MEYER, M. Fabrice RIMBAUT, Mme Gaëlle DELAVET, Mme Karine NEIL, M. Lucien CAILLOU, Mme Lélia STADLER, Mme Delphine MAZURE, M. Bertrand GUIMARD, M. Jean-Gabriel LAINEY, et Mme Sandrine GOUX, conseillers municipaux.

### ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

M. Laurent HESSE (pouvoir à Eric CAVERS),  
Mme Brigitte BARDINA (pouvoir à Jérôme LENOIR),  
Mme Annick LHOSTE (pouvoir à Catherine COME),  
Mme Iléana EFRIM (pouvoir à Corinne TIQUET),  
Mme Stéphanie PAUL-LE GARFF (pouvoir à Valérie GOURITEN).

### ETAIENT ABSENTS :

M. Pierrick GARNIER,  
M. Frank BERNARDI.

**Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :**

- Désigné, à l'unanimité M. Jérôme LENOIR comme Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;

## **DELIBERATIONS**

### **Par délibération n°2020-09-01 :**

Adopté, à la majorité par 22 voix pour et 3 contre, le Règlement Intérieur du Conseil municipal tel que proposé en séance.

### **Par délibération n°2020-09-02 :**

Approuvé, à l'unanimité, le renouvellement de la convention relative à l'organisation d'une agence postale communale et autorisé Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tous les documents s'y afférent.

**Par délibération n°2020-09-03 :**

Approuvé, à l'unanimité, le transfert des résultats de clôture du budget annexe à la CAESE dans le cadre de sa compétence eau et assainissement au 1er janvier 2020.

**Par délibération n°2020-09-04 :**

A l'unanimité, approuvé et autorisé, le Maire à signer la « Convention de refacturation des masques réutilisables dans le cadre de l'épidémie COVID-19 » telle que proposée par la CAESE.

**Par délibération n°2020-09-05 :**

Pris acte du rapport d'activité 2019 du SEDRE.

**Par délibération n°2020-09-06 :**

Décidé à l'unanimité :

- de prescrire la révision générale du Plan local d'urbanisme,
- d'engager les modalités de concertation en vertu des articles L 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme,
- d'associer et/ou de consulter les personnes, services, administrations, collectivités, associations agréées qui feront la demande, conformément aux dispositions prévues par le Code de l'Urbanisme en matière de révision de PLU.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte qui serait nécessaire pour assurer la conduite de la procédure de révision générale du PLU.

**L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos la séance à 22 heures 33.**

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus  
sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune**

Fait à Morigny-Champigny, le 26 septembre 2020.

**Le Maire,  
Bernard DIONNET.**



Affiché le :